

Luxembourg, le 20 mai 2026

Débat sur l'état de
la nation



MOTION

La Chambre des Député-e-s,

- considérant la flambée des prix de l'immobilier observée au Luxembourg au cours de la dernière décennie, ayant conduit à des niveaux de prix particulièrement élevés tant à l'achat qu'à la location ;
- considérant que, malgré une courte phase de stabilisation voire de légère baisse liée à la hausse des taux d'intérêts consécutive au contexte géopolitique, notamment à la guerre en Ukraine, les prix du logement demeurent à un niveau élevé et peu accessible pour une grande partie de la population ;
- considérant que de nombreux acteurs de la société civile, issus notamment des syndicats, du secteur associatif, du monde académique et des organisations engagées dans le logement et la cohésion sociale, ont récemment alerté sur l'existence d'une crise grave du logement au Luxembourg, affectant une large partie de la population et appelant à des mesures urgentes et coordonnées ;
- considérant que la production de logements par les promoteurs publics reste insuffisante pour répondre à la demande croissante et aux besoins structurels du pays ;
- considérant le risque de nouvelles hausses des taux d'intérêts dans un contexte d'instabilité géopolitique, notamment en lien avec les tensions au Moyen-Orient, pouvant aggraver encore l'accès au logement ;
- considérant que le nombre de nouvelles constructions reste à un niveau particulièrement faible, même après la mise en place de mesures d'incitation fiscale, et demeure encore loin des niveaux observés avant la crise liée à la guerre en Ukraine ;
- considérant que ces évolutions témoignent d'un dysfonctionnement persistant du marché du logement, incapable de répondre de manière adéquate à la demande ;
- considérant les déclarations du Premier ministre selon lesquelles environ 6.000 nouveaux logements devraient être construits chaque année afin de répondre à la croissance démographique du pays ;
- considérant que l'écart entre les besoins estimés et la production effective de logements ne cesse de se creuser ;
- considérant que cette situation pèse de plus en plus lourdement sur les ménages, en particulier ceux à revenus faibles et moyens, et compromet l'accès au logement pour une part croissante de la population ;

invite le Gouvernement à :

- reconnaître formellement la situation actuelle du logement en tant que crise structurelle, menaçant à la fois la cohésion sociale et l'attractivité économique du pays ;
- mettre en place, dans les meilleurs délais, une cellule de crise dédiée au logement, réunissant les acteurs publics et privés concernés, dont la mission sera d'élaborer et de coordonner une stratégie globale à court, moyen et long terme visant à faire face à la crise du logement et à augmenter durablement l'offre de logements au Luxembourg.

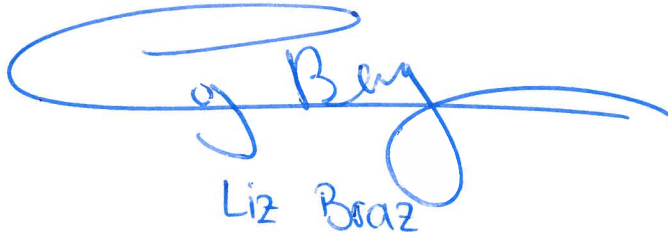
Signature (s) :



TAINA ZIFFERLING



Paulette WENERS



Liz Braz